

Toulouse, le 11 janvier 2016

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
DE LANGUEDOC-ROUSSILLON, MIDI-PYRENEES

14 JAN. 2016

COURRIER ARRIVEE

GRT 16/0031

Direction

Catherine PASQUET
Directrice

Secrétariat :
05 61 43 40 28 / 05 61 43 40 32
@ : secretariat.direction@ch-marchant.fr

Votre interlocuteur :
Secrétariat de direction
Tél : 05/61/43/40/28

Chambre Régionale des Comptes
Monsieur Jean MOTTES - Président
31 allées Jules Guesde
CS 38512
31685 TOULOUSE CEDEX 6

Réf. CP/IG/2016/N°014

Vos réf. DO15 336 01

Objet : rapport d'observations définitives sur la gestion
du CH G. Marchant - exercice 2009 et suivants

Monsieur le Président,

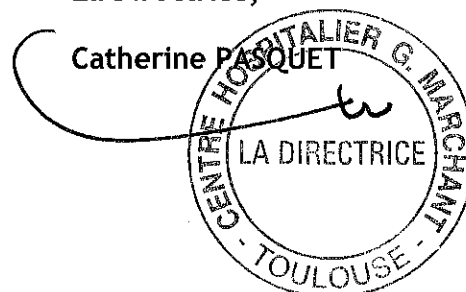
Vous trouverez ci-jointes les réponses que je souhaite apporter au rapport d'observations définitives reçu le 16 décembre dernier.

En accord avec le Président du Conseil de surveillance de l'établissement, le rapport devrait être inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil prévu le 12 avril prochain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice,

Catherine PASQUET



PJ : réponses au rapport reçu le 16/12/2015

REPONSES AU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES **DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES**

Exercices 2009 et suivants

Le rapport définitif de la chambre régionale des comptes relève la progression constante de l'activité de l'établissement depuis 2009 et le taux d'occupation très élevé des lits de psychiatrie générale. Il note que la rotation sur les lits de psychiatrie adultes « est poussée pour satisfaire au mieux le besoin croissant de la population ». Le centre hospitalier partage l'analyse de la chambre qui remarque qu'« alors que le secteur privé est prépondérant dans l'offre de soins, le secteur public assure la majorité des prises en charge ».

La Chambre souligne les signes de tension qui sont apparus sur la situation financière de l'hôpital à partir de 2012 et le déséquilibre à venir de son budget. Elle remarque que cette dégradation résulte principalement d'un déficit structurel trouvant sa source dans l'augmentation des amortissements liée à la reconstruction post-AZF et qui n'ont été que partiellement compensés. Elle évoque également l'effet de ciseaux entre la progression de la dotation annuelle de financement et la progression des dépenses de personnel.

Les recommandations de la Chambre pour faciliter le retour à l'équilibre financier - effort de rationalisation des fonctions support, résorption des effectifs en surnombre consécutifs à la fermeture de l'unité Levy et de l'institut de formation en soins infirmiers, négociation avec les partenaires sociaux sur les règles relatives à la durée du temps de travail et les avancements d'échelon et de grade, plan de lutte contre l'absentéisme - sont en cours de discussion ou de mise en œuvre.

Ces recommandations appellent toutefois les précisions suivantes :

- Le surcoût annuel de l'absentéisme constaté au CH Marchant par rapport au ratio national d'absentéisme est estimé par l'établissement à 360 000 € (au lieu de 1 million €),
- L'application du barème d'avancement d'échelon départemental à la place du barème d'avancement d'échelon local représenterait, suivant les calculs de l'établissement, une économie annuelle de l'ordre de 130 000 € (au lieu de 426 000 € qui correspond au coût total de l'avancement d'échelon et non au surcoût).

Concernant la valorisation de son patrimoine immobilier, l'établissement confirme avoir procédé à la démolition ou à la vente de 4944 m² de son bâti en 2015. Il va accentuer ses efforts pour développer une stratégie immobilière et favoriser l'installation de nouvelles activités sur le site de la route d'Espagne.